2013 - 2014

Collège
ROMAIN ROLLAND

Bulletin de rentrée

Chemin de Belbèze
31240 Saint-Jean

☎ : 05.61.37.67.00
🖷 : 05.61.37.67.09
Site Internet: www.ac-toulouse.fr/col-rolland-saint-jean

Bienvenue au collège Romain Rolland

L'établissement accueille à la rentrée 2013 plus de 630 élèves répartis en 23 classes.

Les résultats des élèves à l'examen final sont très satisfaisants et le climat du collège est serein.

Le projet d'établissement souhaite développer deux axes majeurs :

- Améliorer les performances de tous.
- Former un citoyen responsable.

De nombreuses actions sont mises en place en ce sens :

- Séjours d'intégration et de vie collective pour les 6eme et 5eme
- Aides pédagogiques
- Projets de classe
- Echanges et voyages linguistiques et culturels
- Projet Comenius en liaison avec l'Espagne, le Portugal, la Pologne et la Roumanie…

Excellente année scolaire à tous !

ANNEE 2013 - 2014

S O M M A I R E

* Liste des Personnels de l'Etablissement (cf version papier)

* Organigramme téléphonique (cf version papier)

* Projet d'établissement (sommaire)

* Règlement intérieur

* Calendrier scolaire (congés)

* C.D.I. :

- Informations : fonctionnement du C.D.I.

- Liste des manuels scolaires
- Liste des abonnements de l'établissement
- Liste des séries de livres à emprunter pour la classe
- Liste des cassettes vidéo (documentaires-films)
- Liste de documents pédagogiques (dont Sécurité Routière)
- Dossiers individuels cabinet histoire-géographie

- Fonctionnement pédagogique de l'ordinateur

  15 ordinateurs en réseau

COLLEGE ROMAIN ROLLAND
Chemin de BELBEZE
31240 SAINT-JEAN

PROJET D'ETABLISSEMENT

SOMMAIRE

I. Analyse des données :

Le collège et ses élèves : données quantitatives / spécificités / résultats /

II. Analyse des besoins :

cadre / équipements / dispositifs divers / équipes éducatives /

III. Axes du projet :

1- Améliorer les performances de tous

- Accueillir en 6ème
- Accompagner les plus fragiles
- Diversifier et approfondir
- Préparer l'orientation au long de la scolarité
- Diffuser l'information et valoriser les réussites

2- Former un citoyen responsable

- Réaffirmer les règles communes
- Apprendre à vivre ensemble et accepter la différence
- Favoriser un comportement responsable
- S'ouvrir aux partenaires
- Faire vivre la solidarité

La version complète du projet d'établissement est consultable au secrétariat et au CDI..

REGLEMENT INTERIEUR

Cf le carnet de correspondance des élèves

Plan

I/ Fonctionnement de l'établissement

a) Jours / Horaires
b) Circulation des élèves
c) Eps
d) Cdi
e) FSE / AS
f) Assurances
g) Infirmerie-Urgences
h) Assistante Sociale / Conseillère d'Orientation
i) Demi-pension

II/ Organisation de la vie scolaire et des études

a) Absences et retards
b) Régimes de sortie
c) Liaison avec les familles

III/ Droits et devoirs des élèves

a) Droits
b) Devoirs

IV/ Discipline

a) Punitions
b) Sanctions

Préambule

Le règlement intérieur du collège Romain Rolland se fonde sur les lois et valeurs de la République, notamment les principes de neutralité et de laïcité.
Il définit les règles de fonctionnement de l'établissement, les droits et les devoirs de chacun des membres de la communauté éducative. Il fixe un cadre pour une coopération harmonieuse entre l'ensemble des personnels, les élèves et les familles.

Respect des personnes et des biens, refus de toute forme de violence, responsabilité de chacun face au travail et aux règles de vie commune en sont les piliers essentiels.

Adopté par le Conseil d'Administration, il est porté à la connaissance de tous.

L'élève et la famille le signent à l'inscription et s'engagent à le respecter.

I/ Fonctionnement de l'établissement

a) Jours et Horaires.

	Matin	Après midi
	du lundi au vendredi	sauf le mercredi
Ouverture du portail	7h45	13h30
Dernière limite mise en rangs	8h10	13h40
Début des cours	8h15	13h45
Cours *Dans la journée, le portail est ouvert 5 minutes avant le début des cours*	8h15 à 12h 15	13h45 à 16h45
Récréations	10h05 10h25	15h35 15h50

Les élèves rentrent au collège dès leur arrivée.
L'entrée et la sortie du collège se font à pied.
On ne circule pas sur son véhicule dans l'établissement.
Un garage permet de parquer son vélo, son scooter ou sa trottinette en utilisant un antivol.

b) Circulation des élèves

. **A la première heure de la demi-journée (8h10 et 13h40)**, les élèves se rangent dans la cour.
Ils se rendent ensuite dans leur salle de cours sous la conduite de leur professeur ou d'un surveillant.

. **Pour les autres heures de cours**, les élèves se rendent directement et dans le calme à la salle de leur prochaine séance.

. Durant les cours, un élève ne circule jamais seul dans le collège.
En cas de nécessité absolue, il est accompagné obligatoirement d'un adulte ou d'un autre élève désigné par le professeur.

. Pendant les récréations, les élèves sortent dans la cour.
Pour des raisons de sécurité, ils ne doivent se trouver ni dans le hall ni dans les couloirs et ne pas y déposer leur cartable.

c) EPS

L'éducation physique et sportive est une matière à part entière. La participation aux cours d'EPS est donc obligatoire.

. **Tenue**
La participation aux cours d'EPS nécessite une tenue appropriée (selon le planning des activités établi par les professeurs)
Des oublis répétés de tenue sont assimilés aux oublis de matériels essentiels dans les autres disciplines (livres, cahiers…)

. **Déplacement vers les installations**
Les élèves se rangent dans la cour et, après appel, la classe se rend vers l'installation sous la conduite de son professeur d'EPS.
Après la séance, la classe revient au collège groupée sous la conduite de son professeur.
Cas particulier : à 16h45, les élèves sont libérés directement depuis les installations sportives.
Un élève ne doit sous aucun prétexte se déplacer seul entre le collège et les installations sportives.

. **Sécurité**
Durant les cours d'EPS, les élèves ne doivent porter aucun objet ou bijou susceptible de les blesser ou de blesser les autres pendant l'activité.

. **Inaptitude**
Il n'existe pas de dispense de cours d'EPS. Seule une inaptitude peut être signalée par les parents ou un médecin.
Dans tous les cas, l'élève doit se présenter à son professeur d'EPS qui, au vu des informations fournies, adapte sa participation aux cours, ou, à défaut, le fait prendre en charge par la vie scolaire.

1- Inaptitude ponctuelle signalée par les parents :
Elle est indiquée par un mot détaillé des parents sur le carnet de correspondance.
Elle est valable pour un cours. L'élève doit apporter son équipement vestimentaire.

2- Inaptitude (partielle ou totale) signalée par un médecin :
Elle est indiquée par un certificat médical établi selon le modèle fourni en début d'année aux familles. En cas d'inaptitude partielle, le médecin précise l'aptitude de l'élève en terme de mouvements, de types de geste ou d'action ou de condition d'environnement.

Pour une inaptitude de longue durée, l'emploi du temps de l'élève pourra être aménagé par la vie scolaire en concertation avec le professeur d'EPS.
Toute inaptitude supérieure à trois mois pourra être examinée par le médecin scolaire.

d) CDI (Centre d'Information et de Documentation)

Le CDI permet la lecture et la recherche documentaire.

Le CDI est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 12h30 à 17h.
Il reste ouvert aux récréations pour le prêt et la restitution des documents ainsi que pour la réservation des ordinateurs ou salles de travail.

. **Aux récréations et au début d'une heure**, les élèves se rendent seuls au CDI.
. **De 12h30 à 13h30**
- les élèves qui ont réservé tables, ordinateurs et salles de travail viennent directement au CDI.
-ceux qui souhaitent venir lire s'inscrivent à 12h15 auprès de la vie scolaire, selon les places disponibles.

e) FSE /AS (Foyer Socio-Educatif / Association Sportive)

Durant l'interclasse de la mi-journée et/ou le mercredi après midi, tous les élèves peuvent participer soit à des activités sportives (dans le cadre de l'association sportive), soit à des activités culturelles ou ludiques (dans le cadre du foyer socio-éducatif).

La participation à ces activités implique l'adhésion volontaire à l'AS et/ou au FSE et le paiement d'une cotisation annuelle.

f) Assurances

L'assurance scolaire n'est pas obligatoire pour les activités liées à l'obligation scolaire.
Elle est en revanche obligatoire pour toutes les activités facultatives (clubs du foyer, activités de l'association sportive, sorties, voyages….)
Il est donc vivement recommandé aux familles de s'assurer auprès de l'organisme de leur choix (responsabilité civile et individuelle accident).

g) Infirmerie-Urgences

. **Présence de l'infirmière** : L'infirmière est présente au collège les lundi, mardi, mercredi et vendredi durant le temps scolaire.

. **Accueil des élèves**

- **Aux récréations**, tout élève peut se rendre seul à l'infirmerie.
- **Pendant les heures de cours ou à l'interclasse** le passage à l'infirmerie concerne les cas d'urgence. L' élève malade est accompagné à l'infirmerie par un camarade désigné par le professeur ou un adulte préalablement averti.

. **Urgences**

Selon l'urgence, l'élève est pris en charge par l'infirmière et/ou par les secours après appel du 15. Dans tous les cas, les parents sont immédiatement prévenus.

. **Traitements** : La prise régulière ou occasionnelle de médicaments ne peut se faire qu'à l'infirmerie. L'ordonnance et les médicaments doivent être remis à l'infirmière.
En cas d'absence de l'infirmière, un adulte désigné assure le suivi du traitement.

h) Assistante Sociale / Conseillère d'Orientation

Une assistante sociale et une conseillère d'orientation psychologue sont régulièrement présentes au collège aux jours et heures indiqués dans le carnet de correspondance.
Elles interviennent auprès des familles, des élèves et des équipes du collège pour soutenir la scolarité et aider à construire un projet d'avenir.

i) Demi-pension

L'élève a la possibilité de déjeuner au self du collège quatre ou cinq fois par semaine (DP4 – sans repas le mercredi ou DP5 – avec repas le mercredi).
La famille l'inscrit comme demi-pensionnaire et ne peut changer de régime qu'en début de trimestre sur demande écrite de la famille (sauf cas de force majeure soumis à l'accord du Principal).

Une carte de passage au self est remise à l'élève pour la durée de sa scolarité au collège. L'élève doit toujours se présenter au self muni de cette carte.
En cas de perte ou de dégradation , elle sera remplacée au tarif voté par le Conseil d'Administration.

Un élève externe peut exceptionnellement déjeuner au self sur demande écrite de la famille à l'intendance la veille et selon le tarif prévu.

Un élève demi pensionnaire peut exceptionnellement ne pas déjeuner au self. La famille doit en faire la demande écrite à la Vie Scolaire au moins la veille.
L'absence ne donne pas lieu à réduction sur la facture de demi pension.

Une absence pour maladie, supérieure à 15 jours consécutifs, donnera lieu (sur présentation d'un justificatif médical) à une remise sur la facture du trimestre.

Les tarifs de demi-pension sont fixés par le Conseil Général. La facturation est transmise aux familles chaque trimestre.

Selon les ressources, des aides sont possibles :

- o Bourses d'Etat.
- o Aide du Conseil général (gratuité 50 ou 100% de la demi pension)
- o Fonds Social (dossier à constituer auprès de l'Assistante Sociale)

La demi- pension est un service annexe de l'établissement. Toute infraction grave ou répétée aux règles durant ce service pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive du restaurant scolaire.

II/ Organisation de la vie scolaire et des études.

a) Absences et retards

. Retards

Les élèves sont tenus d'être présents 5 minutes avant le début des cours.
Après 8h15 et 13h45, ou après la sonnerie de début des autres heures de cours, l'élève est en retard et devra se rendre à la Vie Scolaire.
Les parents devront remplir au plus tard le jour suivant un justificatif sur le talon prévu dans le carnet de correspondance.

. Absences

o En cas d'absence, la famille prévient le collège le plus tôt possible par téléphone ou par mail.

o Au retour, la famille justifie l'absence par écrit sur le talon prévu dans le carnet de correspondance.
Toute absence doit être justifiée par écrit.
Une ou des absences injustifiées d'un total de plus de 4 demi journées dans un mois pourront être signalées à Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Après un retard ou une absence, l'élève n'est accepté en cours qu'avec un billet signé de la Vie Scolaire.

b) Régimes de sortie

L'élève suit son emploi du temps noté sur son carnet de correspondance.

Aucune sortie du collège n'est autorisée entre deux cours

Les parents peuvent, exceptionnellement, venir chercher leur enfant en cas de nécessité. Ils signent alors un registre de sortie à la Vie Scolaire.

Pour les sorties, après la fin des cours, les familles ont le choix entre trois régimes :

. **Régime A** : L'élève est autorisé à sortir du collège en cas d'absence de professeur, prévue ou imprévue, en dernière(s) heure(s) de son emploi du temps.
. **Régime B** : L'élève n'est pas autorisé à sortir en cas d'absence de professeur.
Il sort aux heures prévues par son emploi du temps régulier.
. **Régime C** : L'élève est présent durant les heures d'ouverture du collège de 8h10 à 16h 45 (12h15 le mercredi) indépendamment de son emploi du temps ou de l'absence d'un professeur.

c) Liaison avec les familles

Les parents font partie intégrante de l'équipe éducative et jouent un rôle important dans le suivi de leur enfant avec l'aide en particulier des outils mis en place par le collège.

. **Le carnet de correspondance**.
Document officiel, il porte la photo de l'élève. Il est le lien entre le collège et la famille. Il doit être soigneusement complété et en bon état. Absences, retards, demandes de rendez vous, remarques ou informations diverses y seront notées
Il est à consulter chaque jour et à signer si nécessaire par les familles.
L'élève doit toujours pouvoir le présenter.
En cas de perte, sur autorisation de la vie scolaire, le carnet sera racheté aux frais de la famille selon le tarif voté chaque année en Conseil d'Administration.

. **L'agenda de l'élève.**
Il est obligatoire et contient le texte ou la référence précise des exercices et des devoirs ainsi que les dates auxquelles ils doivent être remis.
Les parents sont invités à le consulter chaque jour.

. **Le cahier de textes de la classe**
Consultable par internet depuis le domicile ou dans l'établissement sur demande, il permet de vérifier un éventuel oubli dans le cahier de textes de l'élève.

. **Les notes et les bulletins**
Les notes sont accessibles par internet. Un relevé de notes peut être imprimé sur demande au secrétariat.
A la fin de chaque trimestre, un conseil de classe établit un bilan du travail, du comportement et des résultats de l'élève. Un bulletin trimestriel est envoyé et doit être conservé par la famille.

. **Les rencontres ou les rendez vous.**
Des rencontres parents-professeurs sont organisées par l'établissement. Les parents en sont informés par le carnet de correspondance.
Les rendez-vous individuels avec un professeur ou un membre de l'équipe éducative sont demandés par le biais du carnet de correspondance.

. **Représentation des parents d'élèves.**
Les parents sont représentés par leurs élus dans le Conseil d'Administration et ses diverses commissions qui gèrent l'établissement et dans les conseils de classe trimestriels,

après désignation par le chef d' établissement sur proposition des associations de parents du collège.

III/ Droits et devoirs des élèves

a) Droits des élèves

- Recevoir un enseignement et construire un projet d'orientation.
- Etre respecté par tous, sans discrimination sur le sexe, la couleur de peau, la religion ou les différences de tous ordres.
- Etre protégé contre toute agression physique ou morale et vivre sereinement dans un collège calme et propre.
- Exercer sa liberté d'expression et de réunion par l'intermédiaire de ses représentants élus, dans le respect du fonctionnement du collège et des principes de pluralisme, de neutralité et de respect d'autrui.
- Adhérer librement aux associations du collège (Association sportive et Foyer Socio-Educatif) et y développer son autonomie et son sens des responsabilités.

b) Devoirs des élèves

1) Assiduité et Ponctualité

..Etre présent et à l'heure est le premier fondement de la réussite au collège.

L'élève doit être présent au collège selon son emploi du temps et son régime de sortie.
Il se doit d'arriver à l'heure au collège (au plus tard 5 minutes avant le début des cours)
Entre les cours, il doit se rendre sans délai dans la salle de la prochaine séance.

2) Tenue correcte et hygiène

..La tenue vestimentaire et la propreté sont les bases même du respect.

L'élève doit porter au collège une tenue propre et décente, adaptée aux activités prévues à l'emploi du temps et qui ne puisse constituer aucun trouble dans l'établissement.
Le couvre-chef est interdit dans les bâtiments et pendant les activités scolaires.

Conformément à l'article L141-5-1 du Code de l'Education, le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.
Si un élève méconnait cette interdiction, le chef d'établissement engage un dialogue avec lui et sa famille avant d'engager une procédure disciplinaire.

En application de la loi n°2010-1192 du 11 octobre 2010, aucune personne ne peut porter dans l'enceinte de l'établissement une tenue destinée à dissimuler son visage.

3) Respect des autres dans leur personne et leurs convictions

..Chacun doit témoigner aux autres tolérance et respect, établissant ainsi un climat serein propice au travail.

L'élève doit avoir un comportement conforme à la civilité. Les manifestations d'amitié entre élèves doivent rester dans les limites de la décence.
L'élève doit s'interdire en particulier les violences verbales, les injures à caractère raciste ou antisémite, la dégradation de biens personnels, les vols ou tentatives de vols, les brimades, le bizutage, le racket, le harcèlement y compris par le biais d'internet ou des messageries téléphoniques, les violences physiques ou sexuelles.

Ces comportements graves entraineraient des sanctions disciplinaires et /ou la saisine de la justice.

4) Travail

..Elèves, parents et équipes du collège s'assurent des bonnes conditions des apprentissages.

L'élève doit se présenter en cours avec son matériel, ses devoirs faits et ses leçons apprises.
Il doit accomplir les travaux écrits, oraux ou pratiques (ou les activités physiques en Eps) demandés par le professeur et se soumettre aux modalités de contrôle des connaissances.

5) Respect des locaux et du matériel

= Le collège est un bien commun dont chacun doit se sentir responsable.

L'élève doit s'interdire de dégrader locaux et matériels mis à sa disposition.
Il veillera à faciliter le travail des personnels chargés de l'entretien, en particulier en jetant les papiers dans les poubelles ou en les ramassant.

6) Sécurité

..Du respect des consignes par chacun dépend la sécurité de tous.

L'élève n'introduira pas au collège ni n'utilisera d'objets, de produits dangereux ou inflammables, ou d'arme quelconque.
Il suivra les consignes d'évacuation ou de confinement en cas d'alerte.
Il respectera le matériel d'alerte ou d'incendie (boitiers, extincteurs…) dont peut dépendre la survie de la communauté.

7) Comportement responsable.

..L'apprentissage des règles doit amener l'élève à une conduite responsable et autonome de futur citoyen.

L'élève ne doit pas apporter au collège des objets de valeur ou des sommes d'argent. De même les appareils électroniques de loisir et les téléphones portables sont déconseillés pour les risques de vol et de dégradation qu'ils entraînent.
Le collège décline toute responsabilité en cas de dégradation ou de vol de matériel ou d'objet personnel apporté par les élèves.

En application de l'article L511-5 du Code de l'Education, l'usage du téléphone portable et des appareils électroniques de loisir est interdit durant les activités d'enseignement (y compris les activités Eps et les sorties) ainsi que dans tous les bâtiments du collège. Les appareils doivent être éteints et rangés.
Ils ne peuvent être utilisés que dans la cour durant la pause méridienne et seront éteints dès la sonnerie de mise en rangs.

Il est interdit de photographier, enregistrer ou filmer quiconque dans l'enceinte du collège, sauf à la demande d'un adulte dans le cadre des activités du collège.

L'élève doit préserver sa santé : fumer, introduire et/ou consommer de l'alcool, du tabac, des drogues est formellement interdit. La prise de médicaments ne peut se faire qu'à l'infirmerie en présence d'un adulte et sur ordonnance.

IV/ La discipline

Le non-respect du règlement intérieur peut entrainer l'application de punitions ou de sanctions.

Ces mesures disciplinaires sont individuelles et proportionnelles à la gravité de la faute.
Elles s'inscrivent dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et respectent les principes du droit :

- Respect du contradictoire : discuter d'éléments de preuves contradictoires afin de vérifier la réalité des faits pour motiver la sanction.
- Respect du droit à la défense : permettre à l'élève mis en cause et à sa famille de présenter ses observations, de se faire assister ou représenter.

L'objectif est de faire prendre conscience à l'élève de la faute et de sa gravité, de lui faire comprendre les raisons de la sanction afin qu'elle joue pleinement son rôle éducatif.

a) Les punitions scolaires

Dans quel cas ?	Qui les prononce ?
. Manquements mineurs aux obligations des élèves. . Perturbations ponctuelles des cours ou du fonctionnement du collège.	Professeurs, personnels de direction, d'éducation ou de surveillance Tout membre de la communauté scolaire peut par ailleurs demander une punition aux personnels de direction ou à la conseillère principale d'éducation.

- Observation orale.

- Inscription d'un mot dans le carnet de correspondance .

- Excuses écrites ou orales.

- Travail supplémentaire à effectuer hors du temps scolaire.
Le travail devra être éducatif et faire appel à la réflexion de l'élève. La copie de lignes est proscrite.

- Retenue avec travail à effectuer.
Les retenues ont lieu de 16h45 à 17h45 les lundi, mardi et jeudi.

- Exclusion temporaire de cours.
Elle doit rester exceptionnelle
L'élève est conduit auprès de la CPE, de la Principale-Adjointe ou du Principal par un délégué qui remet une information écrite rédigée par le professeur indiquant le motif de l'exclusion ainsi qu'un travail spécifique à accomplir durant l'exclusion.
Toute exclusion donnera lieu ensuite à un rapport du professeur au chef d'établissement.

Les notes ne peuvent pas être des punitions

Les notes évaluent un travail scolaire écrit, oral, pratique ou physique en Eps.
Un travail non fait ou non présenté peut être noté zéro ou entraîner une perte de points s'il est rendu en retard.

En revanche, les manquements à la discipline ou les perturbations sont punis ou sanctionnés mais n'entraînent pas de conséquences sur l'évaluation chiffrée du travail de l'élève (pas de zéro de conduite ni de perte de points)

La rétention d'objets.

Tout objet dont la possession ou l'usage enfreint le règlement peut être retenu pour éviter le danger ou faire cesser le trouble. L'objet est alors confié à la CPE, au Principal ou à la Principale-Adjointe. Les familles sont averties et l'objet leur est remis le plus tôt possible.

b) Les sanctions

Dans quel cas ?	Qui les prononce ?
. Atteintes aux personnes et aux biens . Manquements graves et/ou répétés aux obligations des élèves	Le chef d'établissement ou Le conseil de discipline

Le chef d'établissement peut prononcer seul toutes les sanctions autres que l'exclusion définitive. Le conseil de discipline, s'il peut prononcer toutes les sanctions, est seul habilité à prononcer l'exclusion définitive du collège ou de la demi-pension.

Les sanctions sont fixées par l'article R511-13 du Code de l'Education.

1- L'avertissement

2- Le blâme

3- La mesure de responsabilisation

Elle consiste à participer, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives pour une durée de 1 à 20 heures.
Si la mesure de responsabilisation consiste en l'exécution d'une tâche, elle doit respecter la dignité de l'élève, ne pas l'exposer à un danger pour sa santé et demeurer en adéquation avec son âge et ses capacités.

4- L'exclusion temporaire de la classe de 1 à 8 jours

5- L'exclusion temporaire de l'établissement (ou de la demi-pension) de 1 à 8 jours.

6- L'exclusion définitive de l'établissement (ou de la demi-pension).
Cette mesure ne peut être prononcée que par le conseil de discipline.

Les sanctions peuvent être assorties d'un sursis partiel ou total

c) La commission éducative.

Composée en fonction de la situation de l'élève concerné, elle comprend au moins le Principal ou/et la Principale-Adjointe, la CPE, le professeur principal de la classe et deux autres professeurs et les parents de l'élève.
Elle se réunit pour rechercher une réponse éducative personnalisée pour des élèves dont le comportement est, de manière répétée, inadapté aux règles de l'établissement.

La commission ne se substitue pas à un conseil de discipline et ne prononce pas de sanction.

LE CALENDRIER SCOLAIRE

ACADEMIE DE TOULOUSE - ZONE A

VACANCES DE TOUSSAINT 2013 — **Du samedi 19 octobre 2013**
****
au lundi 04 novembre 2013 au matin

VACANCES DE NOEL 2013 — **Du samedi 21 décembre 2013**
****
au lundi 06 janvier 2014 au matin

VACANCES D'HIVER 2014 — **Du samedi 01 mars 2014**
****
au lundi 17 mars 2014 au matin

VACANCES DE PRINTEMPS 2014 — **Du samedi 26 avril 2014**
****
au lundi 12 mai 2014 au matin

VACANCES D'ETE 2014
****

Pour les élèves — **samedi 05 juillet 2014**

Pour les enseignants :

Ceux qui sont appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.

INFORMATIONS C.D.I.

FONCTIONNEMENT

lundi	9h00 - 16h45	**jeudi**	9h00 - 16h45
mardi	9h00 - 16h45	**vendredi**	9h00 – 16h45

Le CDI reste ouvert aux récréations pour le prêt et la restitution des documents ainsi que pour la réservation des ordinateurs ou salles de travail.

BIBLIOTHEQUE

Elle est ouverte à tous les élèves et à tout le personnel de l'établissement. Les livres sont empruntés soit pendant l'heure de présence au C.D.I., soit aux récréations.

Les professeurs peuvent amener une classe ou envoyer les élèves seuls à condition qu'ils soient par petits groupes : il leur est demandé de bien vouloir prévenir la documentaliste (réservation à faire).

MATERIEL MULTIMEDIA

Utilisation des ordinateurs : 15 ordinateurs en réseau pour Cd Rom/Encyclopédies/Internet/Traitement de textes et recherche documentaire sur logiciel PMB .

Si vous ne bénéficiez pas d'une salle équipée en matériel audiovisuel, vous pouvez emprunter au C.D.I.:

* Magnétophone à cassettes (10)
* Projecteur de diapositives (1)
* Rétroprojecteur (1) + Ecran (1)
* Camescope (1)
* Lecteur de CD (1) + Graveur de CD (1)
* Vidéoprojecteur (1)
* Appareil photo numérique (4)
* Ordinateur portable (1)
* Scanner (1)
* Webcam (1)
* Enregistreur pour Anglais (2)
* MP3 pour Anglais(15)

Par ailleurs, le CDI est équipé d'un lecteur de DVD.

PHOTOCOPIEUR

Les professeurs ont la possibilité de faire des photocopies en salle de reprographie ou de les donner à faire au responsable de l'accueil si leur nombre est supérieur à 20 exemplaires.

O.N.I.S.E.P.

Toute la documentation pour l'information scolaire et professionnelle est rangée au C.D.I. . Elle est à la disposition des utilisateurs : élèves, professeurs, parents...

Une conseillère d'orientation-psychologue est affectée au Collège; elle a pour mission, en collaboration avec les enseignants, de guider les élèves et leurs familles en vue d'une bonne adaptation scolaire et professionnelle.

Conseillère d'orientation-psychologue : vendredi

MANUELS SCOLAIRES (2013-2014)

SIXIEME

FRANCAIS	Belin	(2009)	L'Oeil et la plume
GRAMMAIRE	Hatier	(2005)	L'Atelier du langage
ANGLAIS I	Didier	(2011)	Enjoy English 1
MATHEMATIQUES	Hachette	(2009)	Phare
HIST/GEO	Belin	(2009)	
ED.CIVIQUE	Magnard	(2009)	30 ex. (cab. H.G.)
S.V.T.	Belin	(2005)	

CINQUIEME

FRANCAIS/GRAMMAIRE	Hachette	(2010)	Fleurs d'encre
LATIN	Magnard	(2010)	Langue et culture
ANGLAIS I	Lelivrescolaire.fr	(2012)	
MATHEMATIQUES	Hachette	(2010)	Nouveau Phare
HIST/GEO	Belin	(2010)	
ED.CIVIQUE	Hachette	(2010)	60 ex. (cab. H.G.)
S.V.T.	Nathan	(2006)	
SC. PHYSIQUES	Nathan	(2006)	Carré

QUATRIEME

FRANCAIS/GRAM	Magnard	(2011)	Jardin des Lettres
LATIN	Magnard	(2011)	Langue et culture
ANGLAIS I	Didier	(2008)	Enjoy English in 4°
ESPAGNOL II	Hachette	(2006)	A mi me encanta !
ALLEMAND II	Bordas	(2003)	Kontakt
MATHEMATIQUES	Hachette	(2007)	Phare
HIST/GEO	Belin	(2011)	
ED.CIVIQUE	Hachette	(2011)	60 ex. (cab. H.G.)
S.V.T.	Nathan	(2007)	
SC PHYSIQUES	Hachette	(2007)	Durandeau

TROISIEME

FRANCAIS/GRAM.	Bordas	(2003)	
LATIN	Magnard	(2012)	Langue et culture
GREC	Hachette	(1998)	Lire le Grec
ANGLAIS I	Didier	(2003)	New Live
ESPAGNOL II	Hachette	(2007)	A mi me encanta!niv 2
ALLEMAND II	Bordas	(2004)	Kontakt
MATHEMATIQUES	Hachette	(2008)	Phare
HIST-GEO/E. CIV.	Belin	(2012)	
S.V.T.	Nathan	(2008)	
SC.PHYSIQUES	Hachette	(2008)	Durandeau

ABONNEMENTS
****

L'Etablissement est abonné aux revues suivantes que l'on peut consulter au CDI

PUBLICATIONS ADMINISTRATIVES

- Bulletin officiel (B.O.) par Internet

PUBLICATIONS PEDAGOGIQUES

- L'Ecole des Lettres
- Nouvelle Revue Pédagogique
- La documentation photographique (voir cabinet d'Hist-Géo)
- Historiens et Géographes (voir cabinet d'Hist-Géo)

CIVILISATIONS ET DOSSIERS PAR THEME

- Textes et documents pour la classe (T.D.C.)
- Le Monde Dossiers et Documents

DIVERS

- Phosphore
- Sciences et Vie Junior
- Okapi
- Comment ça marche
- Le Monde des Ados

DOCUMENTATION

- Inter C.D.I.

ORIENTATION

- Zoom métiers (ONISEP)
- Les Cahiers de l'ONISEP
- Bulletin d'Information de l'ONISEP
- Voie Pro (ONISEP)

LISTE DES SERIES DE LIVRES MIS A LA DISPOSITION DES PROFESSEURS

AUTEURS	TITRES	NBRE EXEMP.	CLASSE
ALAIN-FOURNIER	Le Grand Meaulnes	29	3°
ANDERSEN	Les Contes d'Andersen	30	6°
ANOUILH J.	Antigone	30	3°
ARNOTHY C.	J'ai quinze ans et je ne veux pas mourir	31	3°
AYME M.	Les Contes rouges du chat perché	30	6°
	Les Contes bleus du chat perché	31	6°
BALZAC H.	Eugénie Grandet	31	3°
BAZIN H.	Les bienheureux de la désolation	28	3°
BEAUMARCHAIS	Théâtre de Beaumarchais	12	3°
BOSCO H.	L'enfant et la rivière	36	6/5°
BRADBURY R.	Chroniques Martiennes	36	3°
BRADBURY R.	Fahrenheit 451	39	3°
BULWER-LYTTON E.	Les derniers jours de Pompéï	31	6/5°
CARLES E.	Une soupe aux herbes sauvages	30	5°
CENDRARS B.	L'Or	34	4/3°
CERVANTES	Don Quichotte	30	3°
CHANDON G.	Contes et récits de l'Iliade et de l'Odyssée	29	6/5°
CLAVEL B.	Malataverne	30	5/4°
	La maison des autres	31	4/3°
COLETTE	Dialogues de bêtes	30	6°
CORNEILLE	Horace	15	3°
	Le Cid	30	3°
COULONGES H.	L'Adieu à la femme sauvage	30	3°
DAUDET A.	Les lettres de mon moulin (1°série)	37	5°
	Les lettres de mon moulin (2°série) + 3 cassettes audio /S.Papagalli + 2 cassettes audio / Fernandel (La mule du Pape,le curé de Cucugnan)	30	5°
DHOTEL A.	L'Enfant qui disait n'importe quoi	30	6/5°
FRANK A.	Le journal d'Anne Frank	31	5/4°
FRISON-ROCHE	Premier de cordée	31	5°
FRONTIER A.	Le cheval de Troie (Initiation au Grec)	26	4/3°
GENEST E.	Contes et légendes mythologiques	36	6/5°
GIDE A.	La symphonie pastorale	36	4/3°
GIRAUDOUX J.	La guerre de Troie n'aura pas lieu	30	3°
HOMERE	L'Odyssée Homère un thème "Les Aventures sur la mer"	30	6°
HUGO V.	Poésies de Victor Hugo	23	4/3°
IONESCO	La cantatrice chauve	31	3°
JOFFO J.	Un sac de billes	30	5°
LABICHE	Le voyage de Monsieur Perrichon	30	4°
LAYE C.	L'Enfant noir	30	5°
LEBLANC M.	L'Aiguille creuse + 4 cassettes audio	30	6/5°
LONDON J.	Croc blanc	31	6/5°
LOWERY B.	La cicatrice	33	4°
MERIMEE	Colomba	30	3°
	La Vénus d'Ille	30	3°
MOLIERE	L'Avare	32	6/5°
	Le Bourgeois gentilhomme	31 + 46	6/5°
	Les Femmes savantes	31	3°
	Les Fourberies de Scapin	32	4°
	George Dandin	16	3°
	Le Malade imaginaire	30	5°

	Le Médecin malgré lui	31+31	6°
	Les Précieuses ridicules	16	4/3°
	Quatre comédies à lire et à jouer	31	
NOGUES J.C.	Le mammouth et la châtaigne	31	6°
PAGNOL M.	Marius	29	6/5°
	La gloire de mon père	31	6°
	Le chateau de ma mère	29	6°
PERGAUD	La guerre des boutons	29	6°
PEROL H.	Je rentrerai tard ce soir	28	4°
POE E.	Histoires extraordinaires	31	3°
PREVERT J.	Paroles	30	3°
RABELAIS	Pantagruel / Gargantua	10	3°
RENARD J.	Poil de Carotte	30	6°
ROMAINS J.	Knock	31	5°
ROSLER J.H.	Gansebraten	25	
ST-EXUPERY	Pilote de guerre	21	3°
STEINBECK	Le poney rouge	31	6°
VALLES J.	L'Enfant	31	5/4°
VASCONCELOS J.M.	Mon bel oranger	31	6°
VERLAINE	Oeuvres poétiques	33	3°
VERNE J.	De la terre à la lune	24	5°
	Voyage au centre de la terre	22 + 30	6/5°
VOLTAIRE	Micromégas l'ingénu	29	3°
WILDE O.	Le fantôme de Canterville	32	5°
WINTERFELD	L'Affaire Caïus	31	6/5°
ZOLA E.	Germinal	32	3°
	Au bonheur des dames	30	3°
	Le roman de Renart	30	4°
	Fabliaux et Contes du Moyen-Age	30	6/5°
	Fabliaux du Moyen-Age (adaptés pour le théâtre)	16	6/5°
	La chanson de Roland Tome 1	26	3°
	La chanson de Roland Tome 2	27	
	La merveilleuse histoire de Tristan et Iseut	22	3°

SERIES ECRITES EN ANGLAIS

ALEXANDER L.G.	Professor Boffin's umbrella	9 (+1 Biblio)
BURTON S.	Eight ghost stories	8 (+1 Biblio)
CONAN DOYLE A.	The speckled band	29 (+1 Biblio)
DUCKWORTH	Voodoo is island	30 (+1 Biblio)
ESCOTT J.	The climb	1 (Biblio)
HARRIS W.	Dangerous game	8 (+1 Biblio)
IGGULDEN M.	Chance of a lifetime	1 (Biblio)
LAIRD E.	The earthquake	1 (Biblio)
LAVIN M.	Irish short stories	9 (+1 Biblio)
LONDON J.	The call of the wild	1 (Biblio)
O'REILLY E.	Project omega	1 (Biblio)
RABLEY S.	The gold lasso	1 (Biblio)
SMITH B.	The ring	1 (Biblio)
STEINBECK J.	The pearl	19 (+1 Biblio)
SWINDALE I.	Fire in the forest	1 (Biblio)
TWAIN M.	Tom Sawyer	7 (+1 Biblio)
VICARY T.	The elephant man	30 (+1 Biblio)+K7
VICARY Tim	Skyjack	29 (+1 Biblio)
VINCENT M.	Girl against the jungle	29 (+1 Biblio)+K7
WILDE O.	The Canterville ghost	18 (+1 Biblio)
STOCKTON S.	Robin hood	5 (+1 Biblio)+CD
HEWWARD V.	The secret of the stones	1 (Biblio)+CD
CLEMEN G.D.B.	British and american fest	1 (Biblio)+CD

VIDEOTHEQUE (cassettes + DVD)

HISTOIRE

1	Présentation des archives départementales de la Haute-Garonne / CNDP (1995)	0H14
3	Approches de l'Antiquité en Gaule romaine (dieux, temples) / CRDP (1993)	0H23
4	A toute vapeur! Révolution Industrielle en Angleterre / CNDP (1995)	0H28
5	L'Occupation : archives / CNDP	0H32
6	La libération : archives / CNDP	0H31
116	Evelyne…Rieumes, un village du Sud-Ouest se souvient (rafles du 26 août 42)	
7	Europe : documentaire en 3 parties	
	1ère partie : 1945 - 1955, une paix de charbon et d'acier	1H
	2ème partie : 1955 - 1968, non, non et non	1H
	3ème partie : 1968 - 1995, la fin des Glorieuses	1H
8	Le J.T. 13h de TF1 et ses coulisses / CNDP (1992)	0H54
86	Programme GALILEE / CNDP - Chaîne 5ème	
	Au temps de François 1er	0H15
	Les tranchées de 14-18	0H15
	1848 : le Paris des barricades	0H15
	Versailles	0H15
	Provins	0H15
	Les Tuileries	0H15
	Alésia	0H15
	Séville	0H15
	Une Ecole de campagne	0H15
	Le Palais-Royal	0H15
	Le Pont-Neuf	0H15
	Le Débarquement	0H15
	L'Epoque du charbon (Pays du Nord)	0H30
	Une Abbaye : au temps de l'art roman (Jumièges)	0H30
	Au temps des grandes invasions : Trèves, cité de l'empire romain	0H15
	Les fêtes de la Révolution française	0H20
	La Préhistoire : les premiers villages	0H20
98	L'Egypte : la vie, la mort, la momification, le tribunal d'Osiris...	0H20
100	**DVD** : La séparation (1905 loi de séparation Eglise/Etat) Ed. Nationale	0H20
105	XXème siècle : le journal du siècle (temps forts du xxème siècle)	0H60
110	Pompéi e Vesuvio (Naples)	0H15
118	**DVD** : Explorer le Moyen-Age (images miniatures manuscrits/textes)	[cf cab.HG]
119	**DVD** : L'art du Moyen-Age (occident/islam/Byzance IV au XV°)	[cf cab. HG]
122	**DVD** : Toulouse résistante (circuits de mémoire) Mairie 2011	

GEOGRAPHIE

9	Grèce : "la Grèce et nous" / les élèves du C.E.S. PAE (1988-1989)	0H20
10	J.Monnet, le père de l'Europe (C.E.E.)	0H11
11	Grèce : échange avec la Grèce (1992) TLT	0H03
12	Paris : les élèves de 3° à Paris (février 1992)	
13	Etats-Unis Houston / CNDP (1994) Pétrole	0H14
14	Etats-Unis Chicago / CNDP (1994) Economie	0H14
15	Etats-Unis New York / CNDP (1994) quotidien/économie	0H15
16	Amposta, une agriculture méditerranéenne / CNDP 1989	0H14
59	Gaz au naturel : la chaîne gazière, la combustion (1993) + dossier	0H13
68	Le canal du midi (Pierre Paul RIQUET)	0H23
71	Pays, paysage Programme GALILEE / CNDP - Chaîne 5ème	
	L'Ile-de-France en campagne (l'espace périurbain)	0H30
	Tourisme dans le vent (le littoral méditerranéen)	0H30
	Paris	0H30
	La montagne	0H30
	Japon, la ville	0H30
	Japon, l'industrie	0H30
	Chine, ville/campagne	0H30
	Chine, mutations économiques et industrielles	0H30
	Villes américaines	0H30
	Labourages et pâturages in U.S.A.	0H30
	Canada : l'Amérique autrement	0H30
	Le Brésil	0H30
	Le Brésil	0H30
	L'Inde	0H30
	L'Inde	0H30
	L'Afrique rurale (5ème)	0H30
	Carrefour d'Europe (Bavière, Bruxelles)	0H30
	Agriculture méditerranéenne	0H30
	Grande-Bretagne : rives et dérives	0H30
82	Espaces du Monde : Japon/Asie du sud-est	1H
89	Pays, Paysages Programme GALILEE / CNDP - Chaîne 5ème	
	Berlin	0H15
	Le Rhin à Duisbourg	0H15
	Saint-Denis	0H15
	Lorient	0H15
	Houston	0H15
	Tijuana, El Paso	0H15
	Paris-Bastille	0H15
	Clermont-Ferrand	0H15
	Florence	0H15
	La Plaine du Pô	0H15
	Le Cap	0H15
	La Réunion	0H15

Géologie

	La mer à Paris : formation de gypse dans le bassin parisien		0H30
	Les voyages d'un grain (sable)		0H30
	Un océan (sable noir)		0H30
	Un bon filon : l'or et le fer		0H30
	Les grands travaux: conséquences sur les sols		0H20
	Activité volcanique		0H20
	Réservoirs souterrains	0H20	
95	La rivière, espace de vie (Adour-Garonne)		8H30
99	DVD : Au coeur des volcans / Géo Ado (image avec légendes)		
114	La nouvelle Europe 2004 (présentation des 10 nouveaux pays)		0H28

EDUCATION CIVIQUE

17	Palais de justice : 28 juin 1991 Cour d'Assises		1H04
18	L'Ecole du citoyen : l'état civil / CRDP (1993) + livret + logiciel		0H10
74	Education civique Programme GALILEE / CNDP - Chaîne 5ème		
	La protection face aux risques		0H30
	Le droit aux différences		0H30
	La démocratie locale		0H30
	Liberté et ordre public		0H30
	La non-discrimination	0H30	
	Parlement et représentation démocratique		0H30
	Liberté d'expression		0H30
	Pluralisme démocratique		0H30
	Justice		0H30
	Citoyenneté : aide sociale		0H30
	Gouverner !		0H30
	Rendre justice		0H30
	L'Europe en construction		0H30
79	Droits de l'enfant La preuve par cinq / CNDP - Chaîne 5ème		
	Droit de grandir		0H30
	Droit à l'éducation		0H30
	Enfant otage		0H30
	Droit à la protection		0H30
	Droits de l'enfant DEDALUS / CNDP - Chaîne 5ème		
	Compte sur tes dix droits		0H30
90	Education aux médias : PROGRAMME GALILEE / CNDP - Chaîne 5ème		
	Le journal : Libération		0H35
	Agence France Presse		0H35
	La 5 : émission "Capital", magazine économique		0H25
	L'émission "L'Instit" : historique		0H20
91	La Déclaration universelle des Droits de l'Homme / MK2TV et France 2 (1998)		0H40
65	Objectif citoyen : le service national **CD** / Ministère de la D éfense (2006)		
28	La Française doit voter ! Cazeneuve+Fuligni /Ministère de l'Education Nationale		1H22

ORIENTATION

69 Education à l'orientation Programme GALILEE / CNDP - Chaîne 5ème

Oui, chef ! (Management et hiérarchie)	0H30
Si tu veux (la motivation)	0H30
Les uns avec les autres (la complémentarité des fonctions)	0H30
Statuts quoi ? (la diversité des statuts)	0H30
L'environnement du travail	0H30
La responsabilité	0H30
Ca bouge ! (Mutations du travail)	0H30
Travailler ensemble (En solitaire, en réseau)	0H30

SECURITE ROUTIERE

22	Epreuves Sécurité Routière niveau 5° 2005 + années précédentes	0H40
23	Epreuves Sécurité Routière niveau 3° 2005 + années précédentes	0H40
25	Prévention routière au collège : conduire un cyclomoteur	0H19
26	R.Mès et la Trans'sécurité (Conseil général)	0H20
101	La sécurite? C'est pas sorcier! France 3/Ministère de l'Education Nationale	0H26
102	Si seulement...! Accident de la route : 3 jeunes victimes d'un traumatisme crânien	0H15
112	La Sécurité sur toute la ligne (Haute-Garonne) 2002	0H16
121	**DVD :** Sécurité routière 2006 épreuves niveau 1 + 2	0H30
133	**DVD :** Sécurité routière 2010 épreuves niveau 1 + 2	0H30
136	**CD ROM :** Sécurité routière 2011 épreuves niveau 1 + 2	0H30

TECHNOLOGIE

29	Avec l'enseignement technique, je gagne la partie	0H05
67	Réalisation d'un circuit imprimé (professeur stagiaire IUFM)	0H15
73	Des objets et des hommes Programme GALILEE / CNDP - Chaîne 5ème	
	Roulez jeunesse (scooter, deux-roues)	0H30
	Objets cultes	0H30
	L'organisation des stocks	0H30
	Nouveaux matériaux	0H30
	Robots-mania	0H30
	De l'écologie et des objets	0H30
	Tous pareils, tous différents	0H30
	Des produits ciblés	0H30
	Innovez !	0H30
	Diversification d'un produit	0H30
113	Rendez-vous à l'écluse (centrales hydrauliques)	0H13
126	**DVD-ROM** Ressources multimédia : enseignement de la technologie (énergie...)	
127	**DVD-ROM** C'est ta planète ! : pour un avenir durable (déchets, énergie, eau...)	

LITTERATURE

19	Molière : Tartuffe (Comédie-Française 1997 / G.Bensoussan)	2H15
20	Molière : Les Femmes savantes (Comédie-Française 1998 / G.Bensoussan)	2H
21	Molière : Les Précieuses ridicules (Comédie-Française 1993 / G.Bensoussan)	1H
30	La sixième, S.Morgenstern : magazine vidéo (littérature jeunesse 2 ex.)	0H31
31	Classe de Lune, F.Sautereau : magazine vidéo (science-fiction 2 ex.)	0H35
32	La maison vide, C.Gutman : magazine vidéo (l'enfant et la guerre 2 ex.)	0H31
33	Littérature jeunesse Claverie : magazine vidéo (petite enfance)	1H
35	L'enfant noir (C.Laye)/L. Chevallier : extraits du film et du tournage 1994	0H35
70	Français Programme GALILEE / CNDP - Chaîne 5ème	
	Français/Théâtre : Fais-moi rire !	0H30
	Français/Image : Fais-moi peur !	0H30
	Je pense, donc j'agis ! (prendre parti)	0H30
	C'est pour rire	0H30
	Français/Théâtre : C'est vrai, ce mensonge ?	0H30
	Français/Image : Dis-moi que tu m'aimes	0H30
	Mystifier	0H30
	Français/Théâtre : Exprimer un sentiment	0H30
	Français/Image : Prouve-le moi (persuader, convaincre)	0H30
	Communiquer	0H30
	Français/Théâtre : Décris-le moi !	0H30
	Si l'info m'était contée	0H30
	Critiquer ? Pas si facile !	0H30
	L'art du récit	0H30
	Frissons garantis !	0H30
87	Français Programme GALILEE / CNDP - Chaîne 5ème	
	Français/Théâtre : Les raisons du coeur	0H15
	Plein feux sur la critique	0H15
	Un ennemi du peuple	0H15
	Amant ou mari	0H15
	Le misanthrope	0H15
	L'atelier	0H15
	La noce chez les petits-bourgeois	0H15
	Tartuffe	0H15
	Le mariage de Figaro	0H15
	Lorenzaccio	0H15
	Le médecin malgré lui	0H15
80	**DVD** Poésie en jeu et en musique, la langue dans tous ses états / CRDP Champagne-Ardenne (2005)	0H35
106	Français/Théatre : Bérénice	1H37
120	**CD ROM** Les métamorphoses d'Ovide (mythes et réalités de l'Antiquité	
125	**DVD** Théâtre : Antigone de J. Anouilh avec B. Schulz, R. Hossein (2003)	1H57

128	**DVD** Théâtre : Ruy Blas de V. Hugo avec Weber, Depardieu, Bouquet (2004)	3H00
130	**DVD** Du conte au théâtre (pratique théâtrale) CRDP Paris 2008	2H07
131	**DVD** Le point de vue (approche pédagogique du cinéma) CNDP 2007	4H55
134	**DVD** Théâtre : Texte et représentation (Ionesco/Shakespeare) CNDP 2006	4H00

MATHEMATIQUES

36	Hatier : arithmétique-algèbre 6° exercices + corrigés / CNDP	1H30
37	Hatier : géométrie 6° exercices + corrigés / CNDP	1H40
38	Transformations géométriques (Thalès) / CRDP	0H32
39	Géométrie dans l'espace / CRDP	0H14

BIOLOGIE / ENVIRONNEMENT

40	Le métamorphisme / CRDP	[cf. laboratoire]	0H09
41	Messages d'insectes / CRDP	[cf. laboratoire]	0H16
42	La respiration des insectes / CRDP	[cf. laboratoire]	0H15
72	<u>S.V.T. Programme GALILEE / CNDP - Chaîne 5ème</u>		
	Pour nourrir les hommes : microbes sur voie lactée (le fromage)		0H30
	foi de poisson		0H30
	la sécurité alimentaire		0H30
	levures en action (bière, pain)		0H30
	les fruits de la mer		0H30
	la viande		0H30
	Notre environnement : les pieds dans l'eau (terres humides)		0H30
	la forêt		0H30
	un port		0H30
	un terril		0H30
	méditerranée : entre désert et béton		0H30
	des parcs pour la ville		0H30
	par vents et marées		0H30
	rivages : zones fragiles		0H30
	milieux éphémères (fosses océaniques...)		0H30
92	<u>SUITE GALILEE</u>		
	Histoires géologiques : le travail de l'eau		0H20
85	Aqua ça sert ? L'aventure de l'eau		0H26
97	Vivre avec la rivière (Agence de l'eau Adour Garonne)		0H08
27	Le peuple singe (film) de Gérard Vienne 2001		1H20
108	Les biocarburants : Roulez plus propre (C'est pas sorcier - émission 30/11/03)		0H26
115	**DVD** Biodiversité : mode d'emploi !		

MEDECINE / SANTE

43	Sida : comprendre pour prévenir par le professeur J.M.Andrieu (+ copie)	0H27
44	Sida : Temps d'Amour/P.Volson (fiction pour la 3ème) Ed. Nationale	0H34
45	Toxicomanie : la Lettre de Jean (prévention en milieu scolaire)	0H30

46	Suicide des adolescents : Sortie de Secours	0H53
62	Toxicomanie : tempo solo + livret (Education Nationale)	0H32
77	Education à la santé GALILEE / CNDP - Chaîne 5ème	
	Sports : passion et raison ?	0H30
	Respirer sans tabac	0H30
	Un coeur pour la vie	0H30
	Paradis artificiels	0H30
	Sida	0H30
	Don d'organes	0H30
	Bien dans son corps : vaccins	0H30
	Bien dans son corps : des sons et des perceptions	0H30
107	Bonheur d'aimer : éducation à la sexualité et à la vie (Planning familial)	0H10

PHYSIQUE

76	Education physique Programme GALILEE / CNDP - Chaîne 5ème	
	Pression	0H30
	Dissolution	0H30
	Un soleil, neuf planètes, etc.	0H30
	Combustions	0H30
	Couleurs	0H30
	Trajet de la lumière	0H30
	Coups de foudre (B. Franklin)	0H30
88	Des phénomènes et des hommes Programme GALILEE / CNDP - Chaîne 5ème	
	Des chocs plein d'énergie	0H15
	L'effet joule, ça chauffe	0H15
	Adhérez au mouvement	0H15
	La famille carbone	0H15
	Poussée d'Archimède	0H15
	Fer et rouille	0H15
	Céramique et verre	0H15
	Jeux célestes	0H15
	Chimie branchée	0H15
	Aluminium	0H15
	Polymérisation : plastique, mais presque	0H15
	Tu m'attires, je gravite	0H15

ANGLAIS

47	Me and you Kangaroo 6°,5°,4°,3° LV1 LV2 + livret	0H24
48	Action 6° + livret Nathan	0H40
50	Out of the blue + livret	0H45
51	Speak easy : splash	0H30
52	Speak easy splash	0H30
53	Speak easy : The Secret Diary of Adrian Mole	0H30
54	Mad for ads 3° + livret	0H42
83	Sherlock Holmes + livrets : The case of the sitting target (2 ex.) The case of the deadly tower (2ex.)	2H00
84	Double trouble + livret	0H90

103	Télé-langues : n°1 (extraits de journaux télévisés, spots publicitaires)	0H30
104	Télé-langues : n°2	0H30
109	**DVD** : Million dollar baby / Clint Eastwood	2H10
111	**DVD** : Harry Potter à l'école des sorciers (DVD couleur)	1H47
117	**DVD :** The wizard of Oz	1H38
66	**DVD** : La main droite du diable / Costa-Gavras (1988)	2H07
123	**DVD :** Voyage aux USA mai 2007 collège R. Rolland	1H15

cf <u>Armoire pédagogique</u> :

	DVD : New Step in 6° palier 1 Hatier 2006	0H23
	DVD : New Step in 5° palier 1 Hatier 2007	0H21
	Vidéo Right on ! 4° 8 documents en relation avec les 8 unités de la méthode	0H30
	Vidéo New Live 3° 8 documents authentiques + livret + 1 court métrage	0H44 + 0H49
	DVD : TV Langues documents d'actualité / CRDP Bourgogne	
	N° 16/17/18 (2009-2010) avec livrets pédagogiques	0H30

ESPAGNOL

55	Diselo 4° (1ère année) vidéo + livret Hatier [cf armoire salle 210]	0H31
61	Diselo 3° (2ème année) vidéo + livret Hatier [cf armoire salle 210]	0H52
124	**CD audio :** Renacimiento en el I.E.S. Alexander Graham Bell	

MUSIQUE

75 <u>Education musicale Programme GALILEE / CNDP - Chaîne 5ème</u>

Jouer et chanter avec partition	0H30
Faire de la musique sans sa voix	0H30
Profession : compositeur	0H30

ARTS PLASTIQUES

78 <u>Education aux art plastiques GALILEE / CNDP - Chaîne 5ème</u>

Ressemblance et interprétation	0H30
Le beau	0H30
Toute oeuvre a un sens	0H30
La couleur	0H30
L'art et la matière	0H30
Les anciens et les modernes	0H30
L'artiste et son point de vue	0H30
L'artiste et son sujet	0H30

132 **DVD ROM** : Sous toutes les coutures (oeuvres liées au fil et à l'étoffe) 08/09 travaux d'élèves

DIVERS

58	L'Enseignement à distance : le savoir en liberté / CNED	
93	**CD ROM** : La faim tue toutes les 4 secondes (Action contre la faim)	
81	**DVD** : Le cinéma d'animation (30 films en extrait ou en intégralité) + livret	3H42
129	**DVD** : Enfants, ados : l'internet sans danger	0H45

LISTE DES OUVRAGES PEDAGOGIQUES DU C.D.I.

PEDAGOGIE : METHODES DE TRAVAIL

- **Tous les enfants peuvent réussir** / Antoine de la GARANDERIE et Geneviève CATTAN (Bayard Editions 1988)

- **Pédagogie différenciée :** nouvelles approches / Halina PRZESMYCKI (Hachette éducation 1991)

- **Pratique pédagogique de la gestion mentale** / J.-P. CHICH, M. JACQUET, N. MERIAUX et M. VERNEYRE (Pédagogie RETZ 1991)

- **Apprendre à raisonner ?** / CAHIERS PEDAGOGIQUES N° 344-345 (mai/juin 1996)

- **Aider à travailler, aider à apprendre** / CAHIERS PEDAGOGIQUES N° 336 (Septembre 1995)

- **Aider l'élève aujourd'hui, pourquoi? comment?** / Jean-François BATISSE CRDP D'ALSACE (1996)

- **Fiches méthodes de travail** / Michel COEFFE, Pierre GIRARD Editeur, (Août 1999)

- **Aider les élèves à apprendre :** nouvelles approches / Gérard de VECCHI (Collection Hachette Education 1992)

- **Une mémoire pour apprendre** / Cécile DELANNOY (Collection Hachette Education 1994)

- **Méthodes pour la mémoire :** historique et évaluation / Alain LIEURY (Dunod 1996)

- **Atelier mémo** / C.R.D.P. Champagne-Ardenne

- **Etude spécifique relative aux élèves en difficulté en lecture à l'entrée en sixième** : les Dossiers °112 /Le Ministère de l'Education Nationale (1999)

- **Pratique des études dirigées au collège** (30 fiches) / C.R.D.P. d'Alsace (1998)

- **Penser et mettre en oeuvre les études dirigées au collège** / C.R.D.P. Franche-Comté (1999)

- **Energie :** méthodologie 6° / Gilles BONNICHON et Daniel MARTINA (Magnard 1995)

- **Réussir au collège : dossier méthodologique d'aide au travail personnel pour les élèves de collège** / Commission académique "Réussir au collège" (CRDP 1993)

- **Consignes pour réussir** / J. DE VARDO = Fiches de travail sur les consignes (1995)

- **Heureux qui communique :** pour oser se dire et être entendu / Jacques SALOME (Albin MICHEL décembre 1993)

- **Pour que les élèves apprennent mieux** (coll. Formation-Action) / MAFPEN (1998)

- **L'aide au travail personnel de l'élève** / A.MOSER, D.MOISSONNIER CRDP Reims (Hachette éduc.)

PEDAGOGIE : LECTURE / FRANCAIS

- Apprendre à lire DVD (3 H) : recherche, programmes, apprentissage / SCEREN-CNDP 2006 (3 ex.)

- Progresser en orthographe CD ROM (dictées codées) /CRDP Grenoble (2006)

- **Apprendre le français en classe de cinquième** / CRDP Aquitaine (2002)

- **Poésie en jeu et en musique, la langue dans tous ses états CD ROM** /CRDP Champagne Ardenne (2005)

- **La compréhension en lecture** / Jocelyne GIASSON (De Boeck Université,1990)

- **Lecture méthodique** / CRDP (Collection Démarches pédagogiques - Collège et Lycée 1990)

- **Perfectionnement et stratégies de lecture :** textes mosaïques (6°/5°) /G. BOUYSSOU et P. ROSSANO (Retz Education 1992)

- **La lecture : apprentissage, évaluation, perfectionnement** / Alain BENTOLILA, Brigitte CHEVALIER et Danièle FALCOZ-VIGNE

- Mauvais lecteurs, pourquoi ? / Jacques FIJALKOW (Collection Pédagogie d'aujourd'hui 1996)

- **La Lecture en couleurs, guide du maître** / C.GATTEGNO (Educational Solutions 1991)

- **Pratique de la différenciation pédagogique en français** / M.F. LEUDET (Collection Démarches pédagogiques - Collège et Lycée 1994)

- Français : se former par l'écriture en Français / MAFPEN (1996)

- Lire et raisonner avec méthode en français = outils pour un enseignement modulaire en classe de seconde / A. Marie HUBAT-BLANC (MAFPEN / CRDP 1995)

- **Terminologie grammaticale** / CNDP (1997)

- Savoir et Faire en Français : lire les textes fondateurs (itinéraires thématiques) / R.DUTRIAUX et F. FERRAND Delagrave CRDP Midi-Pyrénées

- **Propositions pour les enseignements littéraires** / M.JARRETY (PUF 2000)

- **Pratiques d'écriture** / Monique JURADO, Odile LUGINBÜHL CRDP Académie de Versailles (2006)

- **Guide de la presse écrite** / CRDP Midi Pyrénées (2008)

PEDAGOGIE : H.G. / EDUC. CIVIQUE / CITOYENNETE

- **Guide républicain :** L'idée républicaine aujourd'hui / Delagrave SCEREN CNDP (2004)

- **Civilité civisme citoyenneté** Guide pratique pour les collèges et les lycées / C.R.D.P. Grenoble 2001

- **Elèves citoyens au collège** Guide des électeurs et des délégués des élèves Magnard 2002

- **L'Ecole contre la violence** / CRDP LYON 2003

- **Délégué flash** / Damien DURAND (2004)

- **Chercheurs d'Oc : à la découverte d'un espace, d'une langue, d'une culture** / CRDP 2004 livre + DVD

- **Image de la discipline et pratiques d'enseignement en histoire-géographie et éducation civique au collège** Dossier n° 183 / Ministère de l'Education Nationale

- **Documents de Midi-Pyrénées pour le cours d'Histoire :** documents originaux en occitan + traduction (documents adminnistratifs, chartes poésies, tracts, chansons, lettres, doléances) 2007 1 ex. au labo HG

- **Haute-Garonne : une histoire** (de la préhistoire au XXe siècle) CRDP Midi Pyrénées 2007

- **Les compétences des élèves en histoire, géographie et éducation civique en fin de collège** : les dossiers n°196 (juillet 2010) Ministère éducation nationale

PEDAGOGIE : ANGLAIS

- **Connect :** Teacher's Edition 1 /Jack C. Richards (Cambridge Univerity Press) + 2 CD audio (leçons/vocabulaire/grammaire,,,) 2004

- **Connect :** Teacher's Edition 2 /Jack C. Richards (Cambridge Univerity Press) + 2 CD audio (leçons/vocabulaire/grammaire,,,) + workwook année 2004

- **Connect :** Teacher's Edition 3 /Jack C. Richards (Cambridge Univerity Press) + 3 CD audio (leçons/vocabulaire/grammaire,,,) année 2004

- **6 dictionnaires Robert&Collins First in English :** français-anglais / anglais-français, pensés et conçus pour des étudiants français

- Glossaire de didactique de l'anglais : ouvrage de référence de didactique pour les professeurs en quête de jargon

- **Grammaire anglaise par les exercices** pour le collège (200 exercices corrigés) / Bordas

- **Livret d'exercices** pour les élèves de 6ème (corrigés) /Bordas
didactique pour les professeurs en quête de jargon

- **Right on ! 4°** Fichier pédagogique / Nathan 2002
Fiches duplicables pour la classe / Nathan 2002
Transparents / Nathan 2002
Cassette 30 mn / Nathan 2002 (8 documents en relation avec les 8 unités) + copie

- **New Live 3°** Guide pédagogique / Didier 2004
Transparents + Livret d'accompagnement / Didier 2003
Cassette 44 mn / Didier (séquences pédagogiques + 1 court métrage)

- **New Step in 6°** Fichier pédagogique / Hatier 2006 + DVD

- **New Step in 5°** Fichier pédagogique / Hatier 2007 + DVD (21 mn) n° 122 + 23 Transparents

- **Anglais 3°** Guide + Exercices (ABC Brevet) / Nathan 2003

- **Anglais 3°, 4°, 5°, 6°** Exercices guidés + cahier de corrigés commentés Nathan 2003

- **Des clés pour l'interaction en classe d'anglais** (Anglais premier cycle) / Marie-Henriette OTT-RICHARD (C.R.D.P. Strasbourg 1991)

- **Quelle pédagogie pour les élèves en difficulté ?** (Anglais premier cycle) / Marie-Yvette ALBISSER et Sonya HIRTENBERGER (C.R.D.P. d'Alsace 1994)

- **2 CD ROM : Children's encyclopedia 2005** (Encyclopedia Britannica) de 7 à 14 ans, sur un poste au CDI
Chronicle of the 20 th Century, sur un poste au CDI

- **1 CD ROM / Guess what ?** Devinettes en anglais / SCEREN CNDP 2008 (CD 1H11 + livret)

- **Revue TV Langues** n° 16/17/18 / CRDP Bourgogne 2009/2010 (revues + DVD Vidéo 0H30)

- **Programmes langues vivantes étrangères** collège SREREN CNDP 2010 (DVD ROM) 1 ex.

- **Guide pratique de la baladodiffusion** : Langues vivantes / SCEREN CRDP 2010

PEDAGOGIE : MATHS / PHYSIQUE-CHIMIE

- **Différencier la pédagogie en mathématiques** : démonstration en 4ème / C.R.D.P. Créteil 1997

- **Physique et chimie en troisième, méthodes en pratique** / C.R.D.P. du Nord Pas de Calais (2000)

- L**e cahier d'activités du SISMO** / C.R.D.P. De Nice (2006)

- **CD ROM : Maths,** programme et documents ressources 2009 (2 exemplaires)

PEDAGOGIE : S.V.T. / ENVIRONNEMENT

- **Une éducation pour l'environnement** / C.R.D.P. (1992) [cf. LABO S.V.T.]

- **Pour une approche expérimentale de l'eau** / C.R.D.P. Poitou-Charentes 1997 cf. LABO.

- **Apprendre la science et la technologie au collège 6°-5°** / SCEREN-CNDP 2010

- **50 Activités autour du jardin à l'école** / C.R.D.P. Midi-Pyrénées 2009

INFORMATIQUE / INTERNET

- **INTERNET : mode d'emploi pour l'enseignant** / Dominique RUHLMANN (CRDP 1996)

- **INTERNET : informatique et internet, préparer le B2i** / Alain CARRIER (CNDP Grenoble 2001)

ORIENTATION

- **HISTOIRE/GEOGRAPHIE et découverte des métiers classe de 3e /** Onisep Perspectives 2007

- **SCIENCES DE LA TERRE et découverte des métiers classe de 3e /** Onisep Perspectives 2006

- **MATHEMATIQUES et découverte des métiers classe de 3e** / Onisep Equipes éducatives 2009

- **FRANCAIS et découverte des métiers classe de 3e** / Onisep Perspectives 2007

- **Découvrir un secteur professionnel : transport routier et logistique** / Onisep 2008

- **Découvrir un secteur professionnel : commerce, distribution alimentaire** /Onisep 07

- **Découvrir un secteur professionnel : industries chimiques** / Onisep 2006

- **Découvrir un secteur professionnel : ameublement** / Onisep 2009

- **Découvrir un secteur professionnel : commerce interentreprises** / Onisep 2008

- **Découvrir une entreprise : L'organisation de l'entreprise ACCOR** / Onisep 2009

- **Découvrir une entreprise : L'organisation de VEOLIA environnement** / Onisep 2009

- **Découverte professionnelle : mode d'emploi DP** / Onisep 2006

- **Découverte professionnelle : Séquences pédagogiques Option 3H** / Onisep 2006

ENSEIGNEMENT / ECOLE

- Permanence de la laïcité en France et dans le monde Privat 2001

- **La différence à l'école** Collection Savoir : Culture 1999

- Neuropsychologie : Dyslexie, le cerveau singulier / Michel HABIB (Ed. Solal 1997)

- **Dyslexie ou difficultés scolaires au collège** : quelles pédagogies, quelles remédiations ? CRDP Nord Pas de Calais (2006)

- **Les représentations de la grande difficulté scolaire par les enseignants** Année scolaire 2005/2006. Dossier n°182 / Ministère de l'Education Nationale

- **L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français** Estimation à partir du panel primaire 1997 et du panel secondaire 1995. Dossier n° 173 / Ministère de l'Education Nationale

- **Pour la réussite de tous les élèves** (rapport du débat national sur l'avenir de l'Ecole) / CNDP 2004

INVENTAIRE DES OUTILS PEDAGOGIQUES POUR L'ENSEIGNEMENT TRANSDISCIPLINAIRE DES REGLES DE LA SECURITE ROUTIERE

L'éducation à la Sécurité Routière est une des missions de l'école pour que les conducteurs de demain soient aussi des citoyens responsables dans le strict respect des autres.

Cette éducation s'inscrit dans le cadre des programmes en vigueur et **toutes les disciplines** sont concernées.

Les ministères de la Jeunesse de l'Education et de la Recherche et celui des Transports ont mis en place des actions destinées à assurer la continuité des apprentissages des jeunes usagers de la route depuis la maternelle jusqu'au collège. Les épreuves de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (A.S.S.R.) 1er et 2ème Niveau et le BSR en sont les points forts.

Le décret n° 2002-675 du 30 avril 2002, publié au JO du 2 mai 2002 précise que **l'ASSR de 1er niveau** , sera désormais obligatoire pour conduire un cyclomoteur, sans limite d'âge, et non plus seulement entre 14 et 16 ans, pour tous ceux qui ne posséderont pas un permis de conduire.

L'ASSR de second niveau sera exigée pour s'inscrire à l'épreuve théorique du permis de conduire.

1 - BROCHURES

- **LA SECURITE ROUTIERE DANS LES DISCIPLINES EN COLLEGE** Livret de préparation aux épreuves / Ministère de l'Education Nationale

2007-2008 + années précédentes

- SECURITE ROUTIERE : Pour une conduite responsable ; des activités pour l'élève dans une approche interdisciplinaire / C.N.D.P. Ministère de l'Education Nationale

- PREVENTION ROUTIERE : Fiches collège de la 6ème à la 3ème en français, maths et géographie avec objectifs, corrigés et commentaires pour le professeur / Prévention routière

- PREPARATION A L'ASSR-BSR : livret de l'enseignant + CD ROM

- SECURITE ROUTIERE ET CITOYENNETE : revue BT2 n°21 (1999)

- ACCIDENT DE LA ROUTE : témoignages (campagne 1999/2000)/A.F.T.C. Midi Pyrénées

2 - CASSETTES VIDEOS/DVD

- Epreuves Sécurité Routière **CD ROM** 2011 niveau 1 / niveau 2 **n° 136**

- Epreuves Sécurité Routière **DVD** 2010 niveau 1 / niveau 2 **n° 133**

- Epreuves Sécurité Routière **DVD** 2006 niveau 1 / niveau 2 **n° 121**

- Epreuves Sécurité Routière **Cassette** 2005 niveau 5° **n° 22**
- Epreuves Sécurité Routière **Cassette** 2005 niveau 3° + années précédentes **n° 23**

- R. Mès et la Trans'sécurité (dans les autobus) /Conseil Général **n° 26**

- La sécurite ? C'est pas sorcier! France 3/Ministère de l'Education Nationale **n° 101**

- Si seulement! Accident de la route : jeunes victimes d'un traumatisme crânien **n° 102**

3 – SITES INTERNET

- www.eduscol.education.fr (informations sur l'éducation à la Securité routière)

- www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr (informations sur la réglementation)

CABINET HISTOIRE-GEOGRAPHIE
DOSSIERS INDIVIDUELS ELEVES

N° 4	L'agriculture en france au XXème siècle	15 ex
N° 5	Les Houillères de Carmaux (1848-1914)	15 ex
N° 7	Paysans du Moyen Age	15 ex
N° 9	La société urbaine au Moyen Age (métiers et marchands)	15 ex
N° 10	Le Tiers Monde	12 ex
N° 11	Terres et paysans (XVIIème-XIXème)	25 ex
N° 17	Presse écrite et journalisme en france de 1900 à nos jours	10 ex
N° 21	La ville et l'homme sous l'Ancien Régime : Rouen	5 ex
N° 22	Le Sud-Ouest : villes et industries	15 ex
N° 26	Mutation d'une population : Paris au XIXème siècle	5 ex
N° 31	Regards sur une crise : les années trente	15 ex
N° 32	La vie de tous les jours avant l'Histoire	15 ex
N° 34	Regards sur le Paris occupé et résistant (1940-1944)	10 ex
N° 35	A la découverte de la Chine ancienne	15 ex
N° 37	La vie en Paléolithique	15 ex
N° 38	39-45 : un conflit mondial	13 ex
N° 39	Les romanciers témoins du XIXème siècle	10 ex
N° 42	Un vieux pays neuf : le Japon	20 ex
N°44	La façade maritime de l'Europe du nord-ouest	3 ex
N° 45	L'Est et l'ouest dans les années 50	20 ex
N° 46	Un pays du Tiers Monde et une puissance industrielle : le Brésil	15 ex
N° 47	1789-1799 Du sujet au citoyen	5 ex
N° 48	La société soviétique contemporaine	15 ex
N° 51	Crises et idéologies 1962-1968	15 ex
N° 52	La République populaire de Chine	15 ex
N° 53	1914 : l'Europe domine le monde	5 ex
N° 58	Les grandes industries en Europe 1880-1914	5 ex
N° 59	L'Homme face aux ressources de la planète	5 ex
N° 60	La France de 1944 à 1974	5 ex
N° 62	Population et économie des Etats-Unis	5ex
N° 63	Politique et société américaines au XXème siècle	5 ex
N° 74	La guerre de 14-18 et ses conséquences	29 ex
N° 79	Les ouvriers au XXème siècle	31 ex
	Un voyage de découverte en 1500 : le voyage de Cabral	12 ex

LE MONDE

Le jour J	21 ex

LE MONDE DOSSIERS ET DOCUMENTS

1940-1944 La répression antijuive en France	108 ex

EXPOSITION

Le bulletin d'Anne Frank	36 ex

FONCTIONNEMENT DES ORDINATEURS

Un planning de fonctionnement est à la disposition de tous au CDI.
Les élèves sont invités à venir s'inscrire soit pendant les récréations, soit pendant leur heure de présence au CDI.

Les 15 ordinateurs sont en réseau et reliés à une imprimante couleur ; ils nécessitent l'utilisation d'un mot de passe pour y accéder : ainsi, chaque élève dispose d'un espace de travail pour faire de la recherche documentaire, utiliser différents outils, communiquer avec les enseignants etc.

- Console utilisateur : espace de l'élève avec messagerie, répertoire de travail (dossiers en cours)

- Logiciel documentaire PMB : recherche de la documentation du CDI (livres, dossiers, manuels scolaires, périodiques)

- Internet explorer : utilisation de sites si autorisation, site du collège (exercices de soutien, travaux d'élèves ...)

- Outils : traitement de textes, tableur, dessin,QCM...

- B2I : Brevet informatique des collèges

- Consultation des CD-ROM du CDI : possibilité de se détendre au travers de jeux pédagogiques (avec ou sans CD)

- Orientation : logiciels sur les métiers (fiches Onisep, CIDJ...)

Par ailleurs, 1 ordinateur est réservé spécifiquement au kiosque orientation.